

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 166

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA

OBJET

Aide départementale à la réalisation de 48 logements locatifs sociaux à Barbantane, Mallemort et Salon-de-Provence par la S.A d'HLM Grand Delta Habitat

**Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.37.58**

RAPPEL DE DECISIONS ANTERIEURES

Par délibération n°33 du 31 mars 2017, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a inscrit à son budget primitif 2017 une enveloppe de 6 000 000 €, chapitre 204, pour participer au financement des opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat).

Il vous est proposé d'examiner dans ce cadre une nouvelle demande.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE DEMANDE

La S.A. d'HLM Grand Delta Habitat domiciliée 1, rue Martin Luther King – 84054 Avignon Cedex 1 projette la réalisation de 48 logements locatifs sociaux sur les communes de Barbentane, Mallemort et Salon-de-Provence selon la répartition suivante :

- 20 logements à Barbentane pour un coût prévisionnel de 3 113 171 € au titre duquel une subvention départementale de 180 000 € est sollicitée,
- 16 logements à Mallemort pour un coût prévisionnel de 2 176 027 € au titre duquel une subvention départementale de 63 760 € est demandée,
- 12 logements à Salon-de-Provence pour un coût prévisionnel de 2 804 531 € au titre duquel une subvention départementale de 39 200 € est demandée.

Les taux SRU sur les communes de Barbentane, Mallemort et Salon-de-Provence s'élèvent respectivement à environ 4%, 8% et 22%.

Il est proposé l'octroi d'une subvention globale de **282.960 €** correspondant à une contrepartie réservataire pour le Département de 6 logements à Barbentane, 2 logements à Mallemort et 1 logement à Salon-de-Provence.

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de ces opérations en annexes I à VI.

PROPOSITIONS

Sur proposition de Madame la Déléguée au logement, et compte tenu de ce qui précède, je vous propose de :

- donner votre accord à l'octroi à la S.A. d'HLM Grand Delta Habitat d'une subvention globale de 282.960 € destinée à accompagner la réalisation de 48 logements locatifs sociaux sur les communes de Barbentane, Mallemort et Salon-de-Provence, associée à la réservation de 9 logements sur les opérations ;
- m'autoriser à signer la convention de mise en œuvre de ces aides ;
- d'approuver les affectations comme indiqué en annexe VII du rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

